

# *Un jour une expo*

L'ACRI,  
40 ans  
déjà !

*17 septembre  
2017*



## "Vivre au Liberté et dans le quartier, 40 ans déjà !"

C'est le titre et le thème d'une exposition collective que nous avons bâtie à la suite d'un reportage photographique au parcours suivant : le Liberté dans la verdure, le parc Malraux, le square de la Brèche, l'esplanade Charles De Gaulle et son marché.

Ces "photos d'aujourd'hui" mettent en évidence les qualités du Liberté et de son environnement proche, et mettent en scène les habitants dans leur cadre de vie.

Entre les photos nous avons inséré des "actualités d'hier" : des références aux projets initiaux qui ont fait le quartier ; des rappels d'actions que nous avons menées pour infléchir ces projets ; ces "actualités d'hier" évoquent aussi des événements organisés dans le square, comme les fêtes de carnaval et de la St-Jean, ou sur l'esplanade, comme les vide-greniers et les fanfares.

"Photos d'aujourd'hui" et "Actualités d'hier" soulignent l'interdépendance de nos conditions de vie avec notre environnement ; une interdépendance ressentie par une grande partie d'entre nous, au Liberté. L'exposition donne ainsi la vision de la route extra-ordinaire parcourue en 40 ans.

Bernard Perraudin



## Le Liberté dans la verdure



Le Liberté :  
l'espace,  
la nature,  
la lumière.



*Dans la plaquette de vente des appartements du Liberté en 1975, l'accent est mis sur la présence du parc André Malraux.*

## Parc et squares au pied du Liberté



Promeneurs de la semaine ou du dimanche dans le "Parc", nous venons y courir, jouer, pique-niquer, nous reposer et nous divertir au contact de la nature.



*En connaît-on bien la faune et la flore ?*





## Les fêtes au square

*On se déguise, on brûle Carnaval.  
On célèbre le solstice d'été.*



L'ACRI Liberté, à  
l'origine de la  
création du  
kiosque  
à musique.



Place aux fanfares  
et à la danse.



**ACRI  
LIBERTÉ**  
 FAIT LA FÊTE  
 LE SAMEDI  
 15 JUIN  
 A  
 17 H  
 CONCOURS  
 DE BOÎTE  
 A Z'ŒUF!



(SACRÉ UN ŒUF DE LA PREMIÈRE PÉRIODE QUI AURAIT ÉCRITURE  
 L'ŒUF BARRÉ - BARRE, ARTS, EFFETS, 3 CRITÈRES  
 POUR ÉVALUER LE PREMIER - BARRÉ-VOUS A 17 H.

La galerie piétonnière  
 du Liberté, lieu de  
 convivialité.



**Libération**  
 La justice sera-t-elle...  
 (Text continues)



**Le Monde**  
 Le monde de la...  
 (Text continues)







Le concours  
 de la boîte à z'œuf.



*"Altitude 61" Performance de Rémi Uchéda : Portance, en 2010.*



*Square de la Brèche et Parc :  
deux espaces animés.  
La fête des 30 ans.*



octobre 2007 n° 87



# le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté  
<http://acri.ckj.net>

## Vide grenier d'automne



« Ça joli monde et du soleil !  
Notre reportage exclusif pages 8 et 9 »

juillet 2008 n° 90



# le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté  
<http://acri.ckj.net>

## Fête du solstice d'été



Reportage photos pages 5 et 20



## L'Esplanade et le vide grenier annuel.

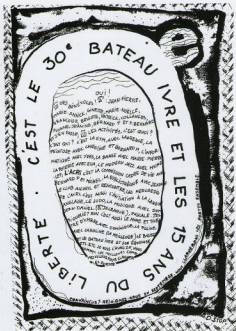
Le premier vide-grenier fut organisé square de la Brèche le dimanche 9 novembre 2003, pour 50 participants.

Dès l'année suivante, devant le succès rencontré et les nombreuses demandes, il fut décidé de le tenir le dernier samedi de mai sur l'esplanade Charles de Gaulle.

Rendu possible par le soutien de la mairie, pendant treize années, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il fasse plein soleil, ce fut un moment fort de l'animation du quartier, où Parc Sud et Parc Nord se rencontraient.



1977, le Liberté habité, l'ACRI créée.



Le 30ème numéro du Bateau Ivre.

Le Bateau Ivre,  
un vecteur  
important  
du vivre  
ensemble.



MERcredi 17 DECEMBRE 20<sup>h</sup>45  
PREPARATION DU PROCHAIN NUMERO  
L.C.R.

Un comité de  
rédaction  
ouvert à tous,  
l'appel aux bonnes  
volontés.

Le Bateau  
Ivre

Ca y est je  
vois du  
renfort !  
Ohé les  
gars...



Préparation du prochain  
numéro

Mardi 6 Octobre  
à 20h 45  
dans les locaux communs.



le bateau ivre

C'est le  
pied !



Ce sera  
Cherchez  
Cherchez à venir

Ce sera  
Bonne  
Pour préparer  
Et vous attend

Venez nous aider à préparer le n° 80  
Les mercredis à 21 h dans les locaux communs  
22 novembre — 30 novembre  
7 décembre (vacances) 14 décembre (vacances)

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !



PREPARATION DU PROCHAIN  
NUMERO DU Bateau ivre

MARDI 18 SEPT. à 20<sup>h</sup>45 L.C.R.

Le  
marché,  
on l'a  
voulu  
on y  
tient !



On rêve des marchés de Provence. On en réclame un !



**Le bateau ivre**

Journal de l'Auto-Liberte

N°17 AVRIL 89



**NOël ! NOël ! NOël !**



Photo de Jean-François Durand

**Le nouveau marché  
arrive, il est là !**

Naissance annoncée  
dimanche 15 mai 2011, entre 9h et 13h30,  
Esplanade Charles de Gaulle à Nanterre.  
Venez nombreux.

Alimentaire  
Fringues, godasses, verroterie et colifichets ...

48

Enfin : le dimanche matin du 15 mai 2011, le marché est là !  
La vie renaît.



# Le marché, le rendez-vous hebdomadaire.



L'accueil chaleureux,  
les sourires,  
de nos commerçants.  
Des pommes,  
des bananes,  
des noix...



"Notre marché a tout de même une particularité : l'atmosphère y change suivant les heures. tôt le matin c'est le domaine des ménagères pressées. Plus tard dans la matinée, c'est l'endroit où l'on se rencontre... ça existe, l'esprit du marché!"

Yvonne



## L'ACRI Liberté association Cadre de Vie



A peine née, l'ACRI se bat pour un aménagement du quartier concerté, elle veut peser sur les choix des aménageurs. Du haut de leurs tours ils ignorent parfois les réalités du terrain et les besoins des habitants.



# Notre dernière contribution : "L'ARENA"

janvier 2010 n°96



## le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté  
acri@lebateauivresho.fr

**EXCLUSIF**

Le futur stade Arena  
de la Défense



La nouvelle arme anticrise ? Du pain et des jeux...

Voir dossier pages 10 à 14

printemps 2011 n° 101



## le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté  
acri@lebateauivresho.fr

C'est arrivé demain !



Pâques 2014

Un seul œuf, 40 000 manchots !

Voir dossier pages 10 à 13

Nous réclamons :

La préservation des jardins de Gilles Clément,  
la création d'une rampe douce permettant d'accéder au parvis de la Défense,  
l'amélioration de la desserte du quartier par le doublement de la RD 914.

Personne ne nous entend, toutes les améliorations demandées au projet sont rejetées, nous sommes contraints de déposer un recours contre le permis de construire.



Manifestation du Racing Arena le 15 avril 2012



Manifestation publique contre l'ACRI

Lettre ouverte d'habitants du Liberté à l'association ACRI Liberté

## Ne bloquez pas l'Arena !

Nous sommes des habitants de l'immense Liberté à l'ancienne. Certains d'entre nous, sont adhérents de l'association ACRI Liberté, parce que nous nous retrouvons dans nos actions pour créer une communauté qui se réjouisse à travers des activités, des brocards, des rencontres...

Et nous nous intéressons à votre association, c'est pour vous dire que nous ne sommes pas qu'une seule rue, les quelques personnes qui dirigent l'ACRI Liberté sont décidés d'engager une action en justice contre le projet Arena, avec l'intention d'en empêcher la réalisation.

Cette décision, qui a été prise en cabinet et fait ensuite des voyages financiers à l'étranger, nous l'avons approuvée par la loi. A aucun moment nous n'avons été consultés. Jamais nous n'avons été informés des propositions faites par le Racing Arena à l'ACRI Liberté pour améliorer le Résidence.

Sur le projet Arena, tout le monde veut qu'il Liberté, et au sein même de l'association, les avis sont partagés. L'association doit respecter cette diversité des points de vue. Elle doit aussi tenir compte de l'attaché des anciens habitants du quartier, qui sont portés beaucoup plus proches du futur stade, et ont signé un accord avec le maire et l'Arena pour que les matchs de rugby et les concerts se déroulent dans les meilleures conditions pour les riverains.

L'ACRI Liberté n'a aucune raison valable de vouloir bloquer le projet.

Les résidents ? Notre résidence est distante de l'Arena d'à peine de 1 km, ce qui veut dire que nous ne serons quasiment pas impactés par les événements qui s'y dérouleront.

Le **Redéveloppement de la RD 934** ? C'est justement l'objectif de l'Arena qui va permettre d'éviter entre la ville et deux fois deux voies de cette route.

Le **plan de rénovation de La Délivrance** ? L'Arena n'a jamais fait partie de ce plan de rénovation, et sa construction amènera de la diversité d'activités, de la vie, des rencontres, ce qui est tout de même préférable à ce nouveau tour de bureaux.

Après tout, nous tenons à vous dire que nous ne participons pas pour l'ACRI Liberté avec faire supporter un projet :

- qui procure plusieurs centaines d'emplois dans une ville totalement isolée par le climat,
- qui est soutenu par 70% des habitants de Nantes,
- qui ne coûte pas un euro à la collectivité,
- qui va permettre de financer l'aménagement des Jardins de l'Arche à côté et à supporter un terrain vague,
- qui va donner de Nantes une image positive grâce à l'accueil de l'équipe de rugby de France, d'événements sportifs et de spectacles.

Nous ne pouvons admettre que par son attitude, l'ACRI Liberté prenne la responsabilité de la mise en échec de projets immobiliers de 100 personnes, toutes d'une même région, et abaisse des habitants de Liberté l'image de programmes équitables, qui représentent un projet qui bénéficiera à toute la ville, et pas seulement à Liberté...

C'est pourquoi nous demandons solennellement à l'ACRI Liberté de renoncer à son action en justice et d'organiser une véritable consultation des habitants.

Des Habitants du Liberté

Vous souhaitez réagir ou nous contacter ? Ecrivez-nous : [nebloquezpasarena@yahoo.fr](mailto:nebloquezpasarena@yahoo.fr)

et tract anonyme ...

Notre détermination ne faiblit pas.

Loïn des préoccupations égoïstes, seul l'intérêt de tous compte pour nous.

Enfin on nous écoute, la négociation s'engage, et le 29 mai 2012, nous signons une convention, où nous abandonnons notre recours, contre l'assurance de voir réaliser les améliorations demandées.

Réunion du 29 mai 2012 entre :

- le **Conseil Général des Hauts-de-Seine**,
- la **Ville de Nanterre**,
- le **FEPADES**,
- le **Racing Arena**,
- l'**Association ACRI Liberté**

Retlevé de conclusions

Le constat qui s'est tenu mardi 29 mai entre le Président du Conseil Général, le Maire de Nanterre, le Directeur Général de FEPADES, le Président du Racing Arena, et les représentants de l'Association ACRI Liberté (en détail dans un état d'après les comptes).

Le Président du Conseil Général, Patrick Escrivain, a fait part de sa volonté de répondre favorablement à la demande d'un doublement de la zone d'aparcement 114, afin d'améliorer véritablement la circulation automobile dans le secteur des Ternes, à proximité de la Gare d'Orsay. La obtention de 80% pour répondre d'une demande de travaux sans le reculer la situation financière dans le cadre du projet fait être les conditions d'un aménagement de qualité. Compte tenu de l'état de santé, l'engagement n'a pas été pris : voir de nouvelles études d'études pour l'aménagement de la RD 914, lors de la réunion de l'assemblée départementale le 20 juin prochain. Cet engagement permet la tenue d'une délibération qui précède le vote de la convention : convention présentée en 2010, enquête publique et demande d'autorisation au PLU d'un aparcement étendu sur l'emplacement à l'alignement de la RD 914 en 2010, engagement budgétaire en 2010, livraison des entreprises et début des travaux en 2011, pour une mise en service en 2012.

Le Directeur Général de l'Agence, Philippe Chata, a constaté que la réalisation des Jardins de l'Arche se fera en même temps que la construction de l'Arche, afin de garantir véritablement le projet des Jardins de l'Arche et d'être présent à la promesse de venir des Jardins de l'Arche. Une présentation publique de projet des Jardins de l'Arche, tel qu'il s'est déroulée mardi, sera bien entendu 2012.

Le Maire de Nanterre, Daniel Jarry, a indiqué que le projet des Jardins de l'Arche s'inscrit bien dans l'adhésion de Conseil Municipal le 20 juin. C'est une obligation, prise dans le cadre de l'engagement de la promesse de notification du Plan local d'urbanisme, prime pour donner avant le fin de l'année 2011, première comme engagement obtenu, dans une enquête publique.

- la présentation du projet public de l'Arche relevant,
- la coupe de l'Arche des Jardins de l'Arche à la Gare de La Defense.

En ce qui concerne l'aménagement de l'alignement de la Défense la mise en conformité du PLU sera réalisée à l'occasion de l'enquête publique sur la RD 914.

Les représentants de l'Association ACRI Liberté soulignent que la enquête publique est véritablement un préalable qui se voit respecté de disposition d'urbanisme par le permis de construire d'Arche 10, en particulier :

- la réunion sous couvert d'un espace vert existant en centre de ville,
  - l'obligation des informations de circulation préliminaire et l'engagement des Des de permis et de voiries lors de l'aménagement de l'Arche.
- Mélangé cela, le constat que les engagements pris par les deux collectivités locales et l'assurance, au sein de la CAC, sur des conditions significatives, qui élargissent à l'alignement et à l'alignement des Jardins de l'Arche de Paris Nord
- Compte tenu de l'état de santé, l'engagement n'a pas été pris : voir de nouvelles études d'études pour l'aménagement de la RD 914, lors de la réunion de l'assemblée départementale le 20 juin prochain. Cet engagement permet la tenue d'une délibération qui précède le vote de la convention : convention présentée en 2010, enquête publique et demande d'autorisation au PLU d'un aparcement étendu sur l'emplacement à l'alignement de la RD 914 en 2010, engagement budgétaire en 2010, livraison des entreprises et début des travaux en 2011, pour une mise en service en 2012.

- Il est constaté que les documents administratifs relatifs aux engagements des deux collectivités locales auront été soumis aux représentants de l'Association ACRI Liberté, notamment :
- les documents relatifs à l'alignement qui ont été soumis de manière formelle (après avoir été soumis à l'alignement de la RD 914)
  - les supports explicatifs présentés l'après midi et les projets de délibérations envoyés pour le statut de Conseil Général du 20 juin s'alignent de la RD 914, et de la mise en Conseil Municipal de Nanterre de 30 juin s'alignent de projet des Jardins de l'Arche.
  - les notes des délibérations valides par le conseil de l'alignement.

Tous les participants à cette réunion et l'alignement de cette réunion.

Nanterre, le 29 mai 2012

Patrick BEYSSIAUX  
Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine

Philippe CHATA  
Directeur Général de l'Agence

Daniel JARRY  
Maire de Nanterre

Philippe CHATA  
Directeur Général de FEPADES

Jacques LANGRISSE  
Président de l'Association ACRI Liberté

Renaud MARTEL  
Président de l'Association ACRI Liberté

Aujourd'hui :

Le reste du Jardin de Gilles Clément est en attente de réfection, il n'a pas été supprimé.

La rampe en pente douce est réalisée, adieu les escaliers.

Le doublement de la RD 914, négocié pour fin 2016 n'est pas fait, repoussé au mieux en

2022...2024 ?

*Demain : un cadre de vie  
toujours en questions...*



*Des espaces qui se ferment.*



*Des ouvrages à  
sauvegarder.*




*C'était hier, c'est aujourd'hui, et demain ?*



Michel Brunet

1979-1983

Notre premier président 1976-1979  Fayard ensuite ...



1983-1987

Bernard Thouvenot



Jean-Pierre Hottel

1987-1994  
2000-2005



Bernard Marel

\* une association encore active ?

\* de nouveaux venus au conseil d'administration ?

\* des activités ludiques toujours attractives ?

\* un intérêt pour le cadre de vie aussi marqué ?



Bernard Perruchin

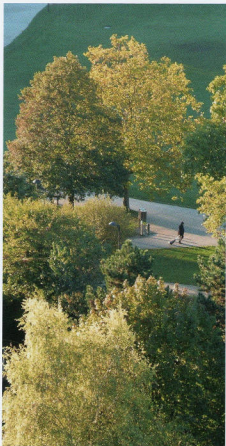
1994-2000  
2013- ...



*Qui pour les prochaines années ?*



# L'exposition a été réalisée par ...



## Atelier photos

Ghislaine Bruneau

Xavier Garonnat

Carolina Marmalichi

Michael Maschek

Jean-François Pagadoy

Jean-Louis Reininger

Annie et Sophie Ricci

Oscar et Sarah Rutily

Brigitte Silvestre

## Atelier archives

Mireille Billy-Loyer

Dominique Chevalier

Mireille Morey

Jean-Gilles Parmantier

Bernard Perraudin

Anne Planckaert

Nicole Vermorel

## Conception et scénographie

Bernard Marel

Michael Maschek

Bernard Perraudin

Sophie Ricci



## Acri Liberté

36, rue Salvador Allende 92000 Nanterre  
Association Loi 1901 agréée Education Populaire

